



Appel à candidature pour
l'installation d'un

FOOD TRUCK



Le food-truck sera présent rue Jean de Beaumanoir, sur le parking du collège, face à la boulangerie Bonnel. Il devra être présent les vendredis soir et les dimanches soir. Le candidat pourra se raccorder au réseau électrique communal. Le gestionnaire devra justifier d'un fonctionnement à l'hygiène irréprochable et assurera la collecte de ses déchets de fonctionnement.

L'occupation de l'emplacement fera l'objet d'une convention d'occupation du domaine public pour la période concernée.

Le candidat s'engage à être présent les vendredi et dimanche de chaque semaine.

Les tarifs 2021 : 152€ le semestre et 263€ l'année

Les dossiers de candidature **complets** sont à déposer en mairie ou à envoyer par courrier ou par mail à accueil@evran.bzh.

Documents à joindre :

- Commerçants sédentaires : un extrait Kbis du registre des commerçants mentionnant l'extension de leur activité
- Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité ou attestation provisoire
- Un extrait Kbis du registre des commerçants
- Carte de la MSA pour les producteurs
- Attestation d'assurance de moins de 3 mois
- Déclaration DDPP pour les denrées alimentaires d'origine animale



Date limite de candidature : 30 novembre 2021